



## PROCÈS-VERBAL

OTTAWA, le jeudi 22 septembre 2022  
(20)

[Français]

Le Comité sénatorial permanent des affaires juridiques et constitutionnelles se réunit aujourd'hui, à 11 h 30, dans la pièce W110 de l'édifice du 1, rue Wellington, sous la présidence de l'honorable Mobina S. B. Jaffer (présidente).

*Membres du comité présents :* Les honorables sénateurs Batters, Boisvenu, Clement, Cotter, Dalphond, Gold, c.p., Jaffer, Klyne, Miville-Dechêne, Pate, Simons et White (12).

*Autres sénateurs présents :* L'honorable sénatrice LaBoucane-Benson (1).

*Participent à la réunion:* Laurie-Anne Spooner, adjointe administrative, Direction des comités; Julian Walker et Michaela Keenan-Pelletier, analystes, Bibliothèque du Parlement.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le mercredi 22 juin 2022, le comité poursuit son examen du projet de loi C-5, Loi modifiant le Code criminel et la Loi réglementant certaines drogues et autres substances.

### TÉMOINS :

*Association canadienne des Sociétés Elizabeth Fry :*

Emilie Coyle, directrice générale (par vidéoconférence);

Nyki Kish, directrice de promotion et défense des droits et du changement de système (par vidéoconférence).

*AGP LLP :*

Me Michael Spratt, associé, AGP LLP.

*Regina Drug Treatment Court :*

Judie Birns, gestionnaire (par vidéoconférence).

*Association du Barreau autochtone :*

Me Alain Bartleman, trésorier (par vidéoconférence).

*À titre personnel :*

Me Janani Shanmuganathan, associée, Goddard & Shanmuganathan LLP (par vidéoconférence).

Emilie Coyle, Nyki Kish et Janani Shanmuganathan font chacun une déclaration puis répondent aux questions.

À 12 h 33, la séance est suspendue.

À 12 h 35, la séance reprend.

Michael Spratt, Judie Birns et Alain Bartleman font chacun une déclaration puis répondent aux questions.

À 13 h 34, la séance est levée jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

*ATTESTÉ :*

*Le greffier du comité,*

Mark Palmer